



**INNOVER**  
C'EST COLLABORER!

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

### **LA MRC DE CHARLEVOIX ALLOUE 12 725 \$ À QUATRE PROJETS POUR DYNAMISER SON TERRITOIRE**

**Baie-Saint-Paul, le 9 août 2023** – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'octroyer 12 725 \$ à quatre projets sur son territoire grâce à plusieurs de ses fonds d'aide.

#### **Activités interculturelles du Plan d'action d'accueil, d'intégration et de pleine participation des nouveaux arrivants 2022-2025**

##### **Coupe du monde de soccer 2023**

Suite au succès de la première édition en août 2022, l'activité de la coupe du monde de soccer sera de retour le 12 août prochain. Ayant pour principaux objectifs de favoriser le « vivre ensemble », de mettre en avant les nouveaux arrivants dans un contexte festif et amical, de favoriser les bienfaits de l'immigration, la pratique du sport est un excellent moyen pour encourager les échanges culturels et aider ces derniers à une meilleure intégration. En 2022, sept équipes composées de joueurs de la population charlevoisienne et de nouveaux arrivants avaient participé à l'événement. Un montant de 2 000 \$ est octroyé à ce projet.

##### **Atelier de poterie**

Afin de faciliter le rapprochement interculturel des nouveaux arrivants et de la société d'accueil, un atelier de poterie, animé par Annie Lavallée, est organisé au Carrefour Culturel Paul-Médéric en septembre. Cet événement gratuit et ouvert à tous permettra aux participants de réaliser leur propre création sous les conseils avisés de madame Lavallée. Un montant de 325 \$ est accordé à ce projet.

Ces deux activités sont rendues possibles avec la participation financière du gouvernement du Québec.

#### **Verger-Cidrerie Baie St-Pomme**

L'entreprise, située à Baie-Saint-Paul, produit en quantité des alcools authentiques et différenciés à base de pommes où le goût est primordial tout en valorisant le patrimoine génétique spécifique au terroir charlevoisien. Avec son projet, le promoteur désire augmenter sa capacité de production par l'achat d'équipements et l'aménagement du bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur. La MRC de Charlevoix octroie une somme de 5 000 \$ avec son Fonds soutien au démarrage et expansion.

#### **Municipalité de l'Isle-aux-Coudres | Plan d'aménagement du Bout d'en Bas**

La municipalité de l'Isle-aux-Coudres est désireuse de protéger et de mettre en valeur le secteur de la pointe du Bout d'en Bas située à l'est de l'Isle. Cette dernière avait amorcé, au courant des dernières années, un travail de réflexion et de planification notamment avec le comité ZIP Saguenay-Charlevoix, dans le but de mettre en place des stratégies de protection et de mise en valeur de ce secteur riche de ses milieux naturels

et de ses paysages. Il est maintenant nécessaire de réaliser un plan d'aménagement avec un architecte-paysagiste de l'ensemble du site afin de pouvoir budgéter et phaser l'ensemble du projet. La MRC de Charlevoix accorde un montant de 5 400 \$ à cette étape du projet grâce au Fonds de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

Pour connaître les services et les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Charlevoix : [mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/](http://mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/)

#### **Fonds de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent**

Créé par la MRC de Charlevoix, qui a affecté une somme de son Fonds régions et ruralité (FRR) à ce projet, le fonds a pour objectif de supporter le développement de projets situés dans le secteur de la zone fluvial de la MRC de Charlevoix favorisant la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et des municipalités riveraines en finançant la réalisation d'études de faisabilité, l'acquisition d'infrastructures ou d'équipements (excluant le matériel roulant), les améliorations locatives ou la construction de bâtiments. L'enveloppe disponible pour supporter de telles initiatives du milieu est de 25 000 \$ annuellement.

**Le Fonds Soutien au démarrage et à l'expansion** vise à aider le démarrage ou l'expansion d'une entreprise sur le territoire, favoriser la création d'emplois durables, dynamiser l'économie et la vitalité du territoire et être un levier pour des projets entrepreneuriaux porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale.

-30-

#### *Sources :*

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6002  
[khorvath@mrccharlevoix.ca](mailto:khorvath@mrccharlevoix.ca)

Anne Scallon, directrice  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6902  
[ascallon@mrccharlevoix.ca](mailto:ascallon@mrccharlevoix.ca)